

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### BUDGET PRIMITIF 2024

### BUDGET ANNEXE TRANSPORT

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

#### *Points forts*

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 070-247000722-20240411-066\_2024-DE



Après la prise effective de la compétence scolaire en septembre 2021, ce budget annexe TRANSPORT 2024 marque le troisième budget qui agglomère notre service historique HERIVA TAD et les transports scolaires.

Ce budget comprend à ce titre toutes les écritures liées au transfert du service par la Région, en dépenses et en recettes ainsi que les écritures liées à la délégation de gestion consentie à la ville d'Héricourt.

Si en 2023 nous avons subi des hausses très élevées des prestations de transports (+15%), la hausse des charges sera beaucoup plus modérée en 2024 pour se situer en deçà de l'inflation.

Le taux maximum de versement mobilité de 0,60 voté l'année dernière produira ses effets sur toute l'année 2024 et donc amènera une recette supplémentaire d'environ 60 000 €. Le VM devrait apporter une recette de 550 000 € en 2024.

Nos cotisations au SMTNFC sont enregistrées sur ce budget et l'enquête ménage déplacement sera conduite cette année par le pôle métropolitain.

Côté investissement, des crédits pour la réalisation d'aires de covoiturage conformément au plan d'action du PACT 2 sont prévus cette année pour les études, les travaux étant programmés en 2025. Il sera également procédé à une mise à jour de la signalétique des panneaux HERIVA TAD.

La section de fonctionnement s'équilibre encore grâce aux excédents reportés mais nous devons être vigilants sur les exercices à venir.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT: 1 575 592,46 €**

**En dépenses**

- Le **Chapitre 011 charges à caractère général** s'élève à 1 448 888,98 €. Il comprend toutes les prestations liées au transport scolaire dont 132 345 € reversés à la ville d'Héricourt et au TAD pour 200 000 €.

La cotisation au SMNFC s'élève à 6 800 €.

- Le **Chapitre 012, charges de personnel**, s'élève à 92 855 € dont 40 855 € de remboursement du salaire du chauffeur de bus mis à disposition par la ville d'Héricourt (qui était auparavant comptabilisée au chapitre 11).
- Au **chapitre 014 atténuations de produits**, 2 000 € sont prévus pour des remboursements de versement Mobilité qui seraient perçus à tort.
- Au **Chapitre 022 dépenses imprévues** 10 000 € ont été inscrits.
- **Chapitre 042 opérations d'ordre**, les amortissements sont prévus pour 6 848,48 €.
- 15 000 € sont inscrits au **Chapitre 65** pour l'exploitation du logiciel de billettique.

### En recettes

- *L'excédent reporté au chapitre 002* est de 242 541,46 €.
- **Chapitre 042 opérations d'ordre**, 451 € correspondent aux amortissements des subventions.
- **Chapitre 70 Ventes de produits, prestations de services** : 20 300 € : il s'agit de la participation des usagers au transport à la demande, des recettes PASS OK et de la facturation des cartes de transport perdues.
- Le **Chapitre 73 Produits issus de la fiscalité** concerne le Versement Mobilité prévu à hauteur de 550 000 €.
- Le **Chapitre 74, subventions d'exploitation**, concerne la participation de la Région au transport à la demande et au transfert des transports scolaires pour 762 300 €.

### SECTION D'INVESTISSEMENT : 149 005,94 €

#### En dépenses

- Le **Chapitre 040 opérations d'ordre** concerne l'amortissement des subventions pour 451 €.
- 100 000 € sont prévus au **Chapitre 21** et 48 554,94 € au **Chapitre 23 afin d'équilibrer la section** sachant que 10 000 € concernent la maîtrise d'œuvre pour les 3 aires de covoiturage prévues en 2025 et 20 000 € sont affectés à la signalétique HERIVA pour les changements et ajouts de panneaux.

#### En recettes

- On retrouve *l'excédent reporté* pour 142 157,46 € au **Chapitre 001**
- 6 848,48 € d'amortissements sont enregistrés au **Chapitre 040 opérations d'ordre**

#### Équilibre du budget

*Le budget annexe Transport de l'année 2024 s'équilibre à 1 575 592,46 € en fonctionnement et à 149 005,94 € en investissement.*

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le 
ID : 070-247000722-20240411-066_2024-DE

# VISION PAR CHAPITRE - BUDGET ANNEXE TRANSPORT 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 070-247000722-20240411-066\_2024-DE

## FONCTIONNEMENT – DEPENSES

CHAPITRE	2023		2024
	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
011 Charges à caractère général	1 420 957,26 €	1 264 015,00 €	1 448 888,98 €
012 Charges de personnel	51 915,00 €	51 915,00 €	92 855,00 €
014 Atténuations de produits	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
022 Dépenses imprévues	9 085,00 €	0,00 €	10 000,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	24 668,48 €	21 428,48 €	6 848,48 €
65 Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	14 901,82 €	15 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>1 523 625,74 €</b>	<b>1 352 260,30 €</b>	<b>1 575 592,46 €</b>

## FONCTIONNEMENT – RECETTES

CHAPITRE	2023		2024
	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
002 Excédent de fonctionnement reporté	339 774,74 €	339 774,74 €	242 541,46 €
042 Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	451,00 €
70 Produits des services	12 400,00 €	17 572,39 €	20 300,00 €
73 Produit de fiscalité	473 000,00 €	488 834,92 €	550 000,00 €
74 Subventions d'exploitation	698 000,00 €	710 220,62 €	762 300,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	37 948,09 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>	<b>1 523 625,74 €</b>	<b>1 594 801,76 €</b>	<b>1 575 592,46 €</b>

**INVESTISSEMENT – DEPENSES**

CHAPITRE	2023		2024
	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
040 Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	451,00 €
020 Dépenses imprévues	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	15 500,00 €	0,00 €	100 000,00 €
23 Immobilisations en cours	207 897,46 €	0,00 €	48 554,94 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>225 848,46 €</b>	<b>451,00 €</b>	<b>149 005,94 €</b>

**INVESTISSEMENT – RECETTES**

CHAPITRE	2023		2024
	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	121 179,98 €	121 179,98 €	142 157,46 €
040 Opérations d'ordre entre sections	24 668,48 €	21 428,48 €	6 848,48 €
13 Subvention d'investissement	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>	<b>225 848,46 €</b>	<b>142 608,46 €</b>	<b>149 005,94 €</b>

Il est proposé au Conseil Communautaire de voter le budget annexe Transport.